

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Ancien Code	PEPS2B34PS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB2340		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Maeliss LAGAKIS (maeliss.lagakis@helha.be) Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be) Cindy LIEFOOGHE (cindy.liefooghe@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE prend appui sur les contenus et démarches de l'UE1 et l'UE4 du Bloc1 pour les compléter et les complexifier.

Elle vise à placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque, à faire émerger des compétences méthodologiques et à porter un regard réflexif sur celles-ci. Ses priorités sont observer, analyser et expérimenter les différentes composantes de la formation, analyser la pratique et opérer des réajustements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable

- de présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe , lexique et soin)
- de respecter les consignes reçues pour l'organisation de ces écrits dans un contexte professionnel,
- de compléter les contenus et démarches vus par une recherche personnelle
- d'analyser une action pédagogique, proposer des réajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur des connaissances théoriques et référents officiels.
- de porter un regard réflexif sur la pratique des séquences d'apprentissage et sur les démarches d'évaluation menées en vue de les ajuster pour sa future pratique professionnelle
- de s'approprier les contenus et démarches abordés pour élaborer des séquences d'apprentissage dans différentes disciplines et des démarches d'évaluation appliquées à ces séquences.
- de concevoir des démarches interdisciplinaires qui intègrent (contextualisation et réorganisation) les contenus disciplinaires et psychopédagogiques découverts.
- de concevoir des séquences d'apprentissage et démarches d'évaluation préparées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEPS2B35PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B34PSA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEPS2B34PSB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEPS2B34PSC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B34PSA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEPS2B34PSB	Évaluation des apprentissages	15
PEPS2B34PSC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Ancien Code	12_PEPS2B34PSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB2341		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces ateliers sont l'occasion de mettre en pratique les concepts vus lors des cours de psychologie des apprentissages et d'évaluation des apprentissages: ils donnent l'occasion à l'étudiant.e de rédiger tous les documents qui lui sont demandés pour mettre en oeuvre les concepts lors des stages.

Donner du sens à la théorie par la contextualisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

S'appuyer sur les référents légaux.

Développer de la maîtrise dans les contenus enseignés.

Concevoir des situations d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Projet interdisciplinaire : le Printemps des Sciences

La démarche scientifique

Création d'outils didactiques en lien avec le quotidien de la classe

Démarches d'apprentissage

120 heures partagées entre le psychopédagogue, le Maître de Formation Pratique et les professeurs de discipline (étude du milieu, psychomotricité, éducation musicale et éducation plastique). L'organisation pratique variera en fonction des intervenants et des projets interdisciplinaires.

Les AFP précédant les stages seront pris en charge par plusieurs professeurs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Programmes du réseau

CAFFIAUX C. (2011). Faire la classe à l'école maternelle, Bruxelles : De Boeck

FLORIN A. & CRAMMER C. (2009). Enseigner à l'école maternelle, Paris : Hatier

PASSERIEUX Ch. (2011). Pratiques de réussite pour que la maternelle fasse école, Lyon : Chronique sociale

PASSERIEUX Ch. (2011). La maternelle, première école, premiers apprentissages, Lyon : Chronique sociale

BOGAERT C. & DELMARLE S. (2002). Une autre gestion du temps scolaire. Bruxelles : De Boeck

HOHMANN M., WEIKART D.P., BOURGON L., PROULX M. (2000). Partager le plaisir d'apprendre, Bruxelles : De Boeck

STORDEUR J. & JAMAER C. (2013). Oser l'apprentissage à l'école. Bruxelles : De Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les référents légaux.

Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de cette unité d'apprentissage ne pourra se faire que si et seulement l'étudiant a validé les travaux demandés pour les activités suivantes :

- AFP : Présence obligatoire aux séances de cours et dépôt de l'ensemble des travaux demandés.
- Psychologie des apprentissages : participation aux séances de cours et dépôt de l'ensemble des travaux demandés.
- Evaluation des apprentissages : création et présentation d'un outil permettant l'évaluation en maternelle.

En cas de non respect des attendus, la note de l'unité d'enseignement devient PR.

L'évaluation de cette UE est réalisée lors d'une épreuve intégrée. Celle-ci est basée sur un PPT écrit et sur un examen oral. Les critères d'évaluation sont identiques à ceux utilisés lors de l'évaluation des ateliers de formation professionnelle, du cours de psychologie des apprentissages et du cours d'évaluation des apprentissages.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

La présence aux ateliers est obligatoire. Référence au RGE et au règlement spécifique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Ancien Code	12_PEPS2B34PSB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB2342		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'évaluation en maternelle? Pourquoi et comment.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- porter un regard réflexif sur l'évaluation
- s'approprier les contenus et démarches abordées pour observer les élèves lors des apprentissages.
- créer des transferts pertinents entre les contenus de cours (théoriques et méthodologiques) et la pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'acte d'évaluation

L'évaluation en maternelle? Pourquoi? Quoi? Quand? Comment?

L'évaluation formative au service de la différenciation.

Les grilles d'évaluation et indicateurs en préscolaire

Les traces d'évaluation en préscolaire

Pratiques à conseiller/pratiques à éviter

Démarches d'apprentissage

Analyse de documents, exercices d'appropriation d'outils, PowerPoint.

Lectures multiples.

Récolte de données de terrain.

Co-apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel à la demande de l'étudiant.

Sources et références

CARON J. , Dehaene S, LerouxM& ParÉM, Tomlinson C A, Tavernier R Valentin D, Zerbato Poudou M-T , etc.
Bibliographie remise au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint, notes de cours, articles, livres pédagogiques...

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de cette unité d'apprentissage ne pourra se faire que si et seulement l'étudiant a validé les travaux demandés pour les activités suivantes :

- AFP : Présence obligatoire aux séances de cours et dépôt de l'ensemble des travaux demandés.
- Psychologie des apprentissages : participation aux séances de cours et dépôt de l'ensemble des travaux demandés.
- Evaluation des apprentissages : création et présentation d'un outil permettant l'évaluation en maternelle.

En cas de non respect des attendus, la note de l'unité d'enseignement devient PR.

L'évaluation de cette UE est réalisée lors d'une épreuve intégrée. Celle-ci est basée sur un PPT écrit et sur un examen oral. Les critères d'évaluation sont identiques à ceux utilisés lors de l'évaluation des ateliers de formation professionnelle, du cours de psychologie des apprentissages et du cours d'évaluation des apprentissage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

La présence aux ateliers est obligatoire. Référence au RGE 2023-2024 et au règlement spécifique 2023-2024.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Ancien Code	12_PEPS2B34PSC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB2343		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Découvrir les implications pédagogiques et méthodologiques de la psychologie des apprentissages et ainsi apprendre à planifier et à gérer des situations d'apprentissage.

Liens avec les pratiques de classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- porter un regard réflexif sur la construction des séquences d'apprentissage
- s'approprier les contenus et démarches abordées pour élaborer des séquences d'apprentissage
- créer des transferts pertinents entre les contenus de cours (théoriques et méthodologiques) et la pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- les théories de l'apprentissage
- théorie du canevas de préparation
- la mémoire, la motivation, les émotions...

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques.

Lecture d'articles et analyse de documents écrits.

Mises en situation.

Liens avec les pratiques de classes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- ð BOURGEOIS, E. (2006), La motivation à apprendre. In E. Bourgeois & G. Chapelle. Apprendre à faire apprendre, Paris : P.U.F.
- ð GALAND, B. & BOURGEOIS, E. (2006), (Se) Motiver à apprendre, Paris : P.U.F.
- ð VIAU, R. (2004), La motivation, Congrès des chercheurs, Bruxelles.
- ð COLOGNESI, S. & VAN NIEUWENHOVEN, C. (2016). La métacognition comme tremplin pour l'apprentissage de l'écriture. In S. Cartier et B. Noël (Eds.) De la métacognition à l'apprentissage autorégulé. (pp. 111-126). Bruxelles : De Boeck.
- ð MORISSETTE, R. (2002), Accompagner la construction des savoirs, Montréal : Chenelière
- ð BANDURA, A. (2003). Auto-efficacité : Le sentiment d'efficacité personnelle (J.Lecomte, Trans.). Bruxelles : De Boeck.
- ð CHAPELLE, G. (2009). Chapitre premier. Peut-on interrompre la spirale de l'échec ? In G. Chapelle & M. CRAHAY (Eds.), Réussir à apprendre. Presses Universitaires de France, 244.
- ð GALAND, B., & ET GRÉGOIRE, J. (2000). L'impact des pratiques scolaires d'évaluation sur les motivations et le concept de soi. L'orientation scolaire et professionnelle, 29(3), 431- 452.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes des cours, Power-point, articles, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de cette unité d'apprentissage ne pourra se faire que si et seulement si l'étudiant a validé les travaux demandés pour les activités suivantes :

- AFP : présence obligatoire aux séances de cours et dépôt de l'ensemble des travaux demandés.
- Psychologie des apprentissages : participation aux séances de cours et dépôt de l'ensemble des travaux demandés.
- Evaluation des apprentissages : création et présentation d'un outil permettant l'évaluation en maternelle.

En cas de non respect des attendus, la note de l'unité d'enseignement devient PR.

L'évaluation certificative de cette UE est réalisée lors d'une épreuve intégrée. Celle-ci est basée sur un PPT écrit et sur un examen oral. Les critères d'évaluation sont identiques à ceux utilisés lors de l'évaluation des ateliers de formation professionnelle, du cours de psychologie des apprentissages et du cours d'évaluation des apprentissages.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

La présence aux ateliers est obligatoire. Référence au RGE 2022-2023 et au règlement spécifique 2022-2023.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).